

**Sujet :** RN12 Déviation Fougères-Beaucé - avis

**De :** "> Mme SENECHAL (par Internet)"

**Date :** 03/03/2017 16:10

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre avis concernant l'aménagement de la RN12 - déviation de Fougères Beaucé.

Vous en souhaitant bonne réception,

Sincères salutations

Mr et Mme SENECHAL

— Pièces jointes : —

concertation rn12 Avis M SENECHAL 03 2017.pdf

654 Ko

Habitants du pays de fougères nous avons souvent l'occasion d'emprunter la RN12, pour nous rendre à Fleurigné, voire Ernée/Laval.

Circulation intense entre Beaucé et Fleurigné, entre les voitures, les poids-lourds, les véhicules lents (matériel agricole) qui rendent cette portion de route particulièrement dangereuse et où beaucoup trop d'accidents ont déjà eu lieu. Beaucoup d'endroits où des riverains s'arrêtent sur la chaussée pour accéder à leur domicile : ils se mettent avec les autres usagers en situation de danger. Le relief, la visibilité réduite et la vitesse accentue la dangerosité.

Les Variantes Sud court et Nord présentées dans cette concertation ne répondent pas aux enjeux de Fleurigné.

**Le Sud Long 1 nous semble indispensable et le plus adapté pour sécuriser et fluidifier les traversées de Beaucé et Fleurigné, réduire les temps de trajets Fougères/Ernée (serait encore mieux en 2x2 voies).**

**De plus, le Sud Long 1 est celui qui s'intègre le mieux à l'échelle de l'itinéraire Alençon Fougères (ligne droite et directe vers Ernée : idéale pour une future 2x2 voies).**

Le Sud Long 2 est moins attractif par rapport à son point d'accroche car il captera moins de trafic. Même si son coût est légèrement moins important il n'empêche qu'il reste moins efficace. Par ailleurs, son point d'accroche à l'est nous semble incohérent à l'échelle de l'itinéraire Alençon Fougères, de part sa configuration géométrique, avec un aménagement futur en 2x2 voies qui se prolongerait vers Ernée.

**La variante sud long 1** est certes coûteuse, mais le dossier de concertation dit clairement qu'elle est la plus rentable du point de vue socio-économique.

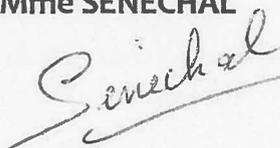
De plus, cette voie structurante située à proximité de zones d'activités devrait en renforcer leur attractivité.

Du point de vue agricole, il faut bien sûr prévoir des réserves foncières et pourquoi pas un aménagement foncier.

**Pour conclure, beaucoup d'avantages pour Beaucé, Fleurigné et notre territoire qui justifient de faire ce choix du Sud Long 1.**

**On évite ainsi d'y revenir dans quelques années et de faire inutilement de nouvelles dépenses publiques.**

Mr et Mme SENECHAL



**Sujet :** Avis déviation de Fougères

**De :** "> Denis Termignon (Agrial) (par Internet)"

**Date :** 14/02/2017 11:14

**Pour :** "rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

**Copie à :** Jean-Louis Turmel <jturmel@saintmalofougeres.cci.fr>

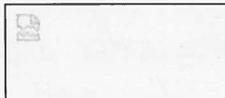
Bonjour

Je souhaite vous indiquer que notre société, implantée depuis de nombreuses années sur la zone de l'Aumaillerie et générant un trafic poids lourd quotidien conséquent verrait d'un très bon œil la déviation de Fougères emprunter le trajet SUD permettant de desservir facilement nos installations et de rejoindre l'A84 dans les meilleures conditions de délais et de sécurité. Nous sommes conscients que l'impact sur les terres agricoles sera conséquent mais cette option est à notre avis la plus naturelle en termes de flux routiers.

Bien cordialement

Denis Termignon

Directeur Industriel et Logistique Amont



ZI de l'Aumaillerie  
35 133 La Selle en Luitré  
+33(2) 99 94 67 50  
+33(6) 10 19 52 34

A la Selle en - Luitre, le 10 mars 2017

M<sup>me</sup> Yvon TALIGOT

35133 - LA SELLE-EN-LUITRE

REÇU LE  
14 MARS 2017  
DREALIST

IST. D'NOI. NG. A055

OBJET: Déviation de Beaucé.

Madame, Monsieur,

Suite aux réunions publiques, j'attire votre attention sur l'emprise agricole car vous conseillez de faire des réserves foncières dès maintenant pour compenser les terres impactées par le tracé. Mais ces réserves ce sont des terres prises à d'autres agriculteurs donc il y a bien dans le cas du tracé sud long 20 ha (que vous annoncez) d'emprise de terre qui sont en moins dans le département. Cela fait réfléchir.

Autrement, j'ai constaté qu'au rond point de Beaucé près de l'entreprise Maxon, la plupart des voitures venant du Bourg de Beaucé par la RN12, se dirigent vers la ville de Fougères donc si au giratoire un peu plus haut (près des gens du voyage) on arrive le tracé nord, il y a avait une route pénétrante vers la ville passant près des pompiers (ce qui faciliterait sans intervention) et continuant jusqu'au Forum, toutes ces voitures prendraient le tracé nord au lieu du Bourg pour se rendre à Fougères. Résumé, je propose le tracé nord pour dévier Beaucé, Venille, recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères amitiés.



**Sujet :** Motion entreprises ZA de l'Aumallerie

**De :** "> Jean-Louis Turmel (par Inter [redacted])

**Date :** 02/03/2017 19:08

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonsoir

Je vous prie de bien vouloir trouver un PJ une motion communiquée par des entreprises de la zone industrielle de l'Aumallerie au sujet du projet de déviation de de Fougrès-Beaucé.

Bien cordialement.



**Jean-Louis TURMEL**

Délégation des Marchés de Bretagne  
Parc d'Activités de la Grande Marche  
4, rue Claude Bourgelat  
CS 80612 - Javené  
35306 FOUGERES Cedex  
T. 02 99 94 75 62 - M. 06 75 21 39 02  
[www.ille-et-vilaine.cci.fr](http://www.ille-et-vilaine.cci.fr)

—Pièces jointes :—

motion entreprises RN12_1.pdf	369 Ko
motion entreprises RN12_2.pdf	548 Ko

## RN12 : FUTUR CONTOURNEMENT DE FOUGERES

Les chefs d'entreprise du parc d'activités de l'Aumallerie (plus de 2 000 emplois), souhaitent un fuseau le plus direct possible vers l'A84 à l'Ouest et vers la Mayenne à l'Est passant au Sud de leur zone. Il s'agit en effet d'éviter les conflits de flux, de minimiser la multiplication des franchissements de ronds-points, de sécuriser l'itinéraire et de conserver ainsi à cette portion d'axe tous les atouts pour une future 2 fois deux voies à caractère National.

La priorité se doit d'être de réaliser une liaison rapide entre les villes moyennes situées sur cet axe Paris-Brest.

Le 13 février 2017

**AGRIAL**  
DIRECTION USINES  
ZI AUMAILLERIE  
35133 LA SELLE EN LUITRE

**PatisFrance Puratos SA**  
17, rue Henri BECQUEREL  
Z.I. de l'Aumallerie  
35133 FOUGERES  
tél. 02 99 94 42 50 - Télécopie 02 99 94 38 01  
N° Siret 552 004 236 00253  
[www.puratos.fr](http://www.puratos.fr)

**SAS NUMALLIANCE**  
**SATIME**  
Z.A.C de L'Aumallerie  
16, Rue Georges Friedmann  
35133 LA SELLE EN LUITRE  
Tél. 02 99 94 68 68 - Fax 02 99 94 68 60

**S.F.P.I.**  
S.A. au Capital de 320 000 Euros  
ZI de l'Aumallerie  
La SELLE en LUITRE - 35133 FOUGERES  
SIRET 327 785 150 00019 - Code APE 285 A  
Tél. 02 99 94 04 46 - Fax 02 99 94 61 20

**ORCA ACCESSOIRES**  
S.A. au capital de 4.896.000 Euros  
CS 70602 - Z.I. de l'Aumallerie  
35304 FOUGERES CEDEX  
Tél. 02 99 94 72 00 - Fax 02 99 94 32 93  
R.C. B 339 737 266

## RN12 : FUTUR CONTOURNEMENT DE FOUGERES

Les chefs d'entreprise du parc d'activités de l'Aumaillerie (plus de 2 000 emplois), souhaitent un fuseau le plus direct possible vers l'A84 à l'Ouest et vers la Mayenne à l'Est passant au Sud de leur zone. Il s'agit en effet d'éviter les conflits de flux, de minimiser la multiplication des franchissements de ronds-points, de sécuriser l'itinéraire et de conserver ainsi à cette portion d'axe tous les atouts pour une future 2 fois deux voies à caractère National.

La priorité se doit d'être de réaliser une liaison rapide entre les villes moyennes situées sur cet axe Paris-Brest.

Le 13 février 2017

*Anne Royer Cochais*

**TOLERIE - SERRURERIE  
GEOMETAL**

SARL au capital de 16 000€

21, Rue Henri Becquerel  
35133 LA SELLE EN LUITRE  
FOUGERES

Tél. : 02.99.99.21.73 - Fax : 02.99.94.43.08  
RCS : D 449 827 138

**GROUPE ROYER**

1, Rue Eugène Freyssinet  
B.P. 80238 - JAVENE

35302 FOUGERES CEDEX  
Tél. 02.99.94.82.82 - Fax 02.99.94.91.39

**OTIVA**

9, Rue Henri Becquerel  
35133 LA SELLE EN LUITRE  
Tél. 02 99 94 87 10 - Fax 02 99 94 26 69  
S.A.S. Capital 1 200 000 €  
315280826 RC RENNES

**HTL**

7, rue Alfred Kastler - ZI de l'Aumaillerie  
35133 JAVENE - FRANCE  
Tél. : +33 (0)2 99 99 37 67  
SAS au Capital de 75 000 euros  
contact@htl-bio.com/www.htl-bio.com  
SIRET 382 163 985 00019 RCS RENNES

**FERMETURES GROOM  
ZI DE L'AUMAILLERIE  
CS 20615**

35306 FOUGERES CEDEX  
TEL 02 99 94 87 00  
FAX 02 99 94 87 01

**DESTRUDATA**

SAS au capital de 70 000 €

Siège social : 25, rue Louis Lumière - 35133 LA SELLE EN LUITRE  
Tél. 0 820 200 230 - Fax 0 820 200 270  
Siret 452 158 058 00019 - TVA FR 93 452 158 058 - APE 3832 Z  
RCS Rennes B 452 158 058 (2004 B 00274)

**RALLU TRANSPORTS**

SAS au capital de 200 000 €

ZI de l'Aumaillerie - 25, Rue Louis Lumière  
35133 LA SELLE EN LUITRE - BP 60401

35304 FOUGERES Cedex  
Tél. 02 99 94 27 27 - Fax Adm. 02 99 94 91

Fax Exploit. 02 99 94 24 02  
E-mail : transport@rallu.com - Site : www.rallu.com  
Tél. 629 200 155 00020 - FR 7 629 200 155 - APE  
RCS Brest 629 200 155

**SOLEVAL France S.A.S.U.**

Usine de Javené  
André OLLIVIER,  
Directeur d'Usine  
Le champ des poiriers  
35133 JAVENE

**TRANSPORTS RENE MADRIAS**

10, rue Louis Lumière - ZI de l'Aumaillerie  
35133 LA SELLE EN LUITRE  
Tél. 02 99 94 99 90 - Fax 02 99 94 93 67  
SIRET 876 920 234 00140 - APE 4941A

*Darc GILLAJX*

**Sujet :** Concertation publique

**De :** "> Groussard Alain (par Internet)"

**Date :** 03/03/2017 20:09

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour

Comme l'indique la presse il est possible d'apporter des remarques sur la concertation déviation de la RN12 Fougères - Beaucé - Fleurigné.

A l'heure où les budgets sont aux plus mal dans notre pays, est il vraiment nécessaire de ne pas dépenser bêtement notre argent public. Le contournement de BEAUCE peut être nécessaire mais celui de FLEURIGNE NON ! Il est toujours possible de faire des aménagements routiers aux entrées de FLEURIGNE et pour cela il n'est pas nécessaire d'attendre la réalisation du projet.

Dans les différents scénarios proposés à la concertation il en va de prendre celui qui sera le moins disant et qui rognera le moins possible sur les surfaces agricoles de notre territoire. Aujourd'hui le monde agricole malgré les crises répétitives va mal, et il faut en tenir compte. Dans ces différentes propositions, les avantages pour les usagers de la RN12 sont mis en valeurs. En revanche, on ne parle pas d'inconvénients. Est ce bien utile d'aller jusqu'à l'Angevinière pour dévier BEAUCE ?. Quels seront les aménagements de liaisons entre les sièges d'exploitation agricole et les parcelles isolées de l'autre côté de la future route ?

Bonne réception.

Cordialement

**Sujet :** Doléance RN 12 FLEURIGNE

**De :** "> Brindejonc Alexis (par Internet)" <

**Date :** 03/03/2017 18:08

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Messieurs,

J'ai pris connaissance du dossier de concertation publique relatif à l'aménagement de la déviation Fougères-Beauce (RN12) et en tant qu'habitant de Fleurigné je vous transmets mon avis sur le projet.

Bonne réception,  
Sincères Salutations

Alexis BRINDEJONC

— Pièces jointes : —

doléance Alexis BRINDEJONC mars 2017.pdf

803 Ko

A l'attention de la DREAL de BRETAGNE

Objet – Concertation Publique RN12 – Déviation de FOUGERES-BEAUCE

le 3 mars 2017

Le projet de déviation de Fougères-Beaucé m'intéresse particulièrement car j'habite à Fleurigné. En tant qu'usager quotidien de la RN12, entre Fleurigné et Fougères, chaque jour je peux voir combien **cet axe, très fréquenté, est dangereux** : des voitures à la vitesse pas toujours adaptée cotoyent beaucoup de poids-lourds, mais aussi des engins lents (beaucoup de matériel agricole entre avril et novembre).

Quelques endroits pour doubler, mais qui finalement sont dangereux pour tous les riverains qui veulent accéder à la RN12, mais aussi pour ceux qui veulent rentrer chez eux.

Beaucoup d'accidents ont été dénombrés et ce projet permettrait enfin de pouvoir y remédier.

Les aménagements évoqués en cas de non déviation de Fleurigné n'amélioreront pas du tout la sécurité. Quand on accède à la RN12 on marque déjà systématiquement un arrêt. Un panneau STOP n'y changera rien !

**Je demande donc que la déviation de Fleurigné soit retenue au même titre que celle de Beaucé.**

Les variantes sud court et nord ne le permettent pas.

Quant à la variante sud long 2, au regard de l'aménagement Fougères-Alençon, je m'interroge quant à la faisabilité d'une 2x2 voies dans la mesure où on sera amené un jour à envisager une prolongation vers Ernée (on repart en épingle à cheveux vers l'angevinière ? : compatibilité de rayon de virage/vitesse ?).

**Je pense que le Sud Long 1 est le plus approprié** car il répond à beaucoup de critères :

- déjà pour la sécurité des usagers (évite le carrefour de Cimette à la différence du sud long 2 – le carrefour plan à l'est du sud long 2, situé en fin de courbe, ne sera-t-il pas un nouveau carrefour accidentogène ?),
- pour le report de trafic le plus efficace,
- pour la possibilité de la mise en 2 x 2 voies,
- pour sa cohérence à l'échelle de l'itinéraire Fougères Alençon dans le cadre d'un aménagement futur en direction d'Ernée (important d'y penser),
- pour la rentabilité du projet...

**Ce Sud Long 1 serait un engagement pour des décennies, qui s'inscrit bien à l'échelle de l'aménagement Fougères-Alençon, cohérent et structurant pour notre territoire, un bon investissement de notre argent public.**

Cette variante, tout comme les autres, engendreraient des contraintes pour les agriculteurs : anticiper les réserves foncières et probablement envisager un aménagement foncier.

Domage que les créneaux de dépassement prévus en 2013 au niveau de la rocade sud ne soient plus pris en compte dans le projet. L'engorgement de la rocade sud restera le point noir de Fougères.

Alexis BRINDEJONC - Fleurigné



**Sujet :** contournement sud de Fougères par RN12

**De :** "> OLLIVIER André (par Internet)" <[redacted]>

**Date :** 09/02/2017 19:54

**Pour :** "rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour

Le tracé projeté de la RN12 au sud de la zone d'activité de l'Aumallerie, doit permettre un accès des camions plus direct et sécurisant en direction de Ernée notamment

Toutefois nous ne voyons pas sur le tracé ou seront situés les rond points qui permettront aux véhicules et aux camions en particulier d'accéder ou de sortir de la zone de l'Aumallerie pour un accès direct au contournement. Dans ce cadre un aménagement de certaines voiries de la zone Aumallerie est il prévu pour faciliter cette liaison vers les rond points qui seront créés

Est il possible de savoir comment cet aménagement est envisagé (accès et sortie des camions de la zone Aumallerie).

Cordialement, Kind regards,

**André OLLIVIER**

Directeur usine Javené

**SOLEVAL France**

Le Champ des Poiriers - 35133 Javené - France

**Tél :** +33 2 99 94 61 32

**Mobile :** +33 6 07 67 89 89

**Fax :** +33 2 99 94 98 97

**Site internet :** [www.akiolis.com](http://www.akiolis.com)

-----  
Soleval France est une société d'Akiolis Group.

**P** avant d'imprimer ce mail, pensez à l'environnement.

**Sujet :** avis sur le projet de la RN 12 - Déviation de FOUGÈRES-BEAUCÉ

**De :** "> berncoat (par Internet)" <\_

**Date :** 04/03/2017 12:32

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur,

je vous renvoie ce mail qui m'est revenu "destinataire inconnu" car sur votre site il y a une erreur sur votre adresse mail une fois celle-ci figure avec rn12- et une autre fois avec rn-12.

j'espère que vous serez bien destinataire cette fois ci de ce mail et que vous prendrez en compte ma considération car mon premier envoi avait bien été envoyé dans les délais soit avant le 03/03/2017.

Après avoir pris connaissance des différents projets, je suis favorable à la **variante nord**,

les autres projets impactent trop le monde agricole :

- enjeu agricole important, bon potentiel agricole
- de jeunes agriculteurs qui vont perdre leurs outils de travail et aussi se retrouver endettés car ils ont des emprunts en cours

qui financent leurs investissements, de quoi appauvrir notre richesse agricole et augmenter les dépôts de bilan.

Cordialement

MB de COATTAREL (propriétaire de terres mis en location à l'EARL LA REBOURSIERE sur les variantes sud)

**Sujet :** déviation Beaucé et réaménagement RN12 - riverains RD109

**De :** "> Christelle Battais (par Internet)"

**Date :** 03/03/2017 11:27

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous transmets par courriel ce que ma famille et moi avons indiqué dans le registre de la commune de la Chapelle-Janson.

Riverain de la RD109, nous avons pris connaissance du projet de déviation de Beaucé, et de réaménagement de la RN12 en 2016. En effet, en 2013, nous n'avons pas été informés ni concertés. Depuis l'été 2016, les documents publics concernant le projet n'ont pas été distribués dans nos boîtes aux lettres.

Nous habitons actuellement sur une route départementale déjà très passagère, et dans un hameau qui regroupe plus d'une dizaine d'habitations, des exploitations agricoles et des entreprises privées.

Nous sommes pour le trajet sud court et contre le trajet sud long 1. En effet, le trajet sud long 1 impacte plus de 43 bâtis contrairement aux autres variantes qui en touchent 2 fois moins (3, 27 ou 25). Le respect de l'environnement, la sécurité, les activités agricoles et la qualité de vie des riverains sont les enjeux de ce projet. La variante sud long 1 ne fait gagner que 600 mètres à l'usager et couperait un grand hameau avec un grand nombre de bâtis et d'exploitations agricoles (dont un jeune exploitant agricole et un futur).

Si l'un des trajets sud long devait être retenu, nous sommes pour le trajet sud long 2, qui permettrait l'aménagement de la ZA de Cimette, et l'évitement de nombreux bâtis.

Nous souhaitons être informés de la suite donnée à la concertation publique.

D'avance, je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre message.

Cordialement,

Christelle BATAIS

Pour Annick BATAIS, Joseph et Angèle PROD'HOMME

35133 LA CHAPELLE-JANSON



**Sujet : avis sur déviation**

**De : "> Christian Hautiere (par Internet)" <**

**Date : 06/02/2017 18:25**

**Pour : "rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>**

Madame, Monsieur,

Après avoir évalué le projet de déviation ,l'option Sud long 1 est de loin la plus appropriée car le plus gros du trafic va vers Alençon et désengorge le nord de la rocade et améliore la fluidité. La déviation nord n'apporte pas d'avantage ,et augmente le temps de transit.

Cordialement,

Le Président,

Christian HAUTIERE

RALLU TRANSPORTS SAS

ZI de l'Aumaillerie - 25 Rue Louis Lumière

BP 60441 - 35304 FOUGERES

Tél. 02 99 94 27 27 - Fax 02 99 94 91 94

e-mail: [hautiere@rallu.com](mailto:hautiere@rallu.com)

site web : [www.rallu.com](http://www.rallu.com)

**Sujet :**

**De :** "> Clarisse CADIEU (par Internet)" <

**Date :** 03/03/2017 21:26

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

bonjour,

Nous sommes riverains de la D798 et nous avons plusieurs interrogations selon le choix du tracé qui sera retenu.

Si les trajets des crénaux sud sont retenus, quels seront les aménagements prévus en aval de la déviation, sur le secteur d'iné.

Actuellement ce secteur est déjà saturé par la circulation à certaines heures : 7h 7h45 11h45 17h30 à 18h. c'est très difficile à ces heures de sortir de chez nous. Cela sera encore plus difficile après, des aménagements sont-ils prévus.... sécurisation de la zone.... déviation des accès pour les maisons le long de cette route?

côte nuisance sonore des choses sont-elles prévues... mur anti bruit?

lors de la réunion publique du 28 Février nous avons eu comme information que ce bout de départementale serait englobé dans le projet et deviendrait donc nationale. La zone de recul d'une Nationale étant de 75 mètres cela signifie-t-il que les habitations situées dans cette zone sont menacées?

Quelles démarches devons-nous faire pour continuer à être informés sur l'avancé du projet, des travaux?

Merci de prendre en compte nos remarques et des réponses que vous nous apporterez.

Me et Mr CADIEU

35133 Javené

**Sujet :** Avis contre déviation Nord BEAUCE

**De :** "> Min-Young KIM (par Internet)" <[redacted]>

**Date :** 06/02/2017 22:01

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonsoir,

Suite à l'article paru dans Ouest france au sujet de la déviation de la N12 en dehors du bourg de Beaucé, je me permets de vous faire parvenir (courrier en fichier joint) notre avis.

Nous sommes absolument contre la déviation Nord et nous tenions à faire partager notre avis.

Bien cordialement,

**Cyril PICAULT**

*Avant d'imprimer ce mail, pensez à l'environnement*

—Pièces jointes :—

**courrier contre déviation Nord.pdf**

**36,0 Ko**

Famille PICAULT

35133 BEAUCE

Beucé, le 06 Février 2017

Objet : Projet de déviation N12 BEAUCE – Non à la déviation par le Nord

Madame, Monsieur,

Nous sommes installés sur la commune depuis quelques années déjà. Nous avons choisi BEAUCE pour sa proximité avec Fougères mais aussi et surtout pour sa tranquillité.

Notre propriété se situe au Nord de BEAUCE, sur le lieu-dit « Niche coucou ». C'est un véritable havre de paix et nombre de Beaucéen viennent y randonner le WE en empruntant le GR34 qui longe notre propriété.

Nous ne pouvons imaginer que la RN12 soit déviée au Nord de la commune et massacre ce paysage bucolique fait de bocages et de zones humides.

Le paysage à l'extrême Nord-est de Beucé vient déjà d'être défiguré par la prolongation de la rocade Nord. Réaliser cette déviation une nouvelle fois par le Nord serait une nouvelle aberration environnementale qui couperait la commune en deux et mettrait en péril le cadre de vie de nombreux Beaucéens. Si un tel scénario devait se produire, nous ne resterons pas sur la commune et devons alors déménager.

Aussi, nous nous positionnons très clairement **contre la déviation par le Nord** et donc pour une déviation par le Sud de Beucé.

En espérant être entendu,

Très cordialement,



**Sujet :** DEVIATION DE LA RN 12

**De :** "> Daniel LECRIVAIN (par Internet)" <[REDACTED]>

**Date :** 09/03/2017 15:29

**Pour :** deviation beauce <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour , je vous adresse un courrier concernant la déviation de la RN 12 car notre exploitation est impactée par ce projet

ce courrier est un " copié-collé " de celui que nous avons déjà déposé à notre mairie de LUITRE

En effet le siège de notre exploitation est à Luitré mais la parcelle concernée est à la Chapelle-Janson

Cordialement

Mr et Mme Lécrivain Daniel

[REDACTED]  
35133 LUITRE

objet : déviation de Beaucé à Luitré le 13/02/2017

Mr Le Maire et Mmes et Mrs les élus,

Par ce courrier, nous venons attirer votre attention sur le projet d'aménagement de la

déviatiion de Beaucé.

Notre exploitation est , en effet , concernée par cette déviation au lieu-dit « La Rivais »

en La Chapelle-Janson et ,ceci, par 2 des 4 projets.

Le tracé sud long n°2 qui traverse entièrement notre parcelle n° AY 0231 de 13 ha

et le tracé sud long n°1 , qui touche cette même parcelle au sud donc la rendant plus

difficile d'accès.

Afin de protéger notre environnement , limiter nos déplacements ( tracteurs qui se croisent

sur nos routes .) , l'étude du regroupement de nos terres ne peut qu'être positif !!!

Votre commune dispose de parcelles en location précaire aussi nous nous portons candidat

et nous sommes prêts à étudier toutes propositions qui pourraient améliorer notre parcellaire.

En espérant que notre demande soit étudiée, veuillez agréer , Mrs et Mmes , nos

sincères salutations.

**Sujet :**

**De :** "> Daniel MALLE (par Internet)" <

**Date :** 01/03/2017 17:29

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

POUR LES VARANTES SUD SI ELLES SONT RETENUES JE VOUS DEMANDE DE CONTOURNER LA  
PARCELLE ZB 72 AU LIEU  
DIT PREAUX COMMUNE DE LA SELLE EN LUITRE AFIN DE CONSERVER LE TALUS POUR DMINUER  
LES

NUISANCES SONORES POUR LES HABITANTS DU HAMEAU CELA NE MODIFIE PAS  
BEUCOUP LE TRACE  
ELOIGNE UN PEU DES HABITATIONS

MERCI DE PRENDRE CES REMARQUES EN COMPTE

**Sujet :** deviaton rn12

**De :** "> Daniel MALLE (par Internet)" <c [REDACTED]>

**Date :** 02/03/2017 11:56

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

LE TRACE DES VARIANTES SUD COURT OU LONG PASSE SUR LA SELLE E N LUITRE SI LE PROJET  
EST RETENU JE  
VOUS DEMANDE SI POSSIBLE DE CONTOURNER LE TALUS DE LA PARCELLE ZJ 72 IL SE SITUE  
ENTRE COURTEIL ET  
LES ROUGERIES LIEU DIT PREAUX CELA PERMETTRAI DE DIMUNUER LES NUISANCES  
SONORES EN REPOUSSANT LE TRACE DE L AUTRE COTE DU TALUS  
POURS LES HABITANTS DU HAMEAUX DE PREAUX ET DE  
CONSERVER L ASPECT DU PAYSAGE  
LE TRACE SE TROUVERAIT TRES PEU MODIFIE J ESPERE QUE CETTE  
REMARQUE SERA PRISE EN COMPTE

JE VOUS EN REMERCIE

**Sujet :** Mon avis

**De :** "> Denis POTIER (par Internet)" - [REDACTED]

**Date :** 18/02/2017 11:54

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Le parcours long qui répond le plus aux problématiques posées et dans l'intérêt collectif est pour moi le plus adapté et répond au long terme.

Il prend en plus compte de la déviation de Fleurigné.

Variante Sud Long 2 : pas satisfaisant car ne résout pas le problème du carrefour de cimette qui reste un point noir. De plus rond point supplémentaire proche du carrefour de cimette.

Variante Sud Long 1 : trop près des villages de la Micaudière et de La cour à l'eau. Rond point de l'Angevinière trop loin, les habitants de La Chapelle Janson et de Fleurigné n'utiliseront pas la déviation et traverseront Beaucé. De plus rond point supplémentaire proche du carrefour de cimette.

Solution proposée : Variante entre Sud Long 2 et Sud Long 1 avec raccordement au carrefour de cimette rond point à 5 directions. Carrefour enfin sécurisé, carrefour déjà existant donc pas ou peu d'entreprise foncière. Pas de carrefour supplémentaire. Assez proche de Fleurigné et proche de La Chapelle Janson pour que ces habitants profitent et empruntent la déviation direction Fougères, Rennes et autres.

Cordialement.

Denis POTIER

[REDACTED]  
35133 BEAUCE

Lajoie Cédric  
(gérant tramoponts lajoie)  
& L'abbé Delphine  
(chauffeur routier)

35 133 la Chapelle Janson.

La Chapelle Janson, le 1<sup>er</sup> mars 2017

Objet : Déviation Fougeus, Beaucé.

Madame, Monsieur,

D'après l'expérience de la route que nous avons, nous pensons qu'il serait plus judicieux de faire un rond point au carrefour de "Cimette" pour démarquer la déviation Fougeus Beaucé. Cela permettrait de dévier également Fleuigné, de désseoir la zone de la chapelle Janson, une meilleure sécurité à ce carrefour, ainsi qu'une meilleure fluidité du trafic important sur cet axe.

L'accès variante sud long 1 serait à notre avis une erreur, car habitant non loin de cet endroit, nous pensons que ça serait très dangereux du fait de la descente et du sommet de côté venant d'Érnée.

Seuillez, Madame, Monsieur, agréer nos salutations distinguées en espérant que vous porterez attention à notre avis.

Cordialement

Mr Lajoie Cédric  
& Mme L'abbé Delphine

Les Chefs d'Entreprises  
de la zone d'activités de Cimette  
35133 LA CHAPELLE JANSON

Le 9 février 2017

D. R. E. A. L  
Service Infrastructure  
Sécurité Transports  
10 rue Maurice Fabre  
35065 RENNES CEDEX

Madame, Monsieur,

Nous sommes les Responsables des Entreprises situées sur la zone d'activités de Cimette 35133 La Chapelle Janson. Nous avons pris connaissance de la lettre d'info n°2 concernant la déviation de Beaucé avec les différentes variantes.

Dans le cadre de la concertation publique, nous vous informons de notre position.

Actuellement, l'accès à la route nationale se fait à Cimette, au croisement de la RN 12 et de la RD109 à proximité du lieu d'exercice de notre activité. L'accès à cet endroit nous donne entière satisfaction.

En effet, si nous avons choisi de nous installer sur cette zone d'activités, c'est en raison de l'accès direct de la route nationale 12. Cela constitue un élément indispensable au maintien et au développement de nos entreprises. Cimette est également un lieu de stationnement de véhicules poids lourds.

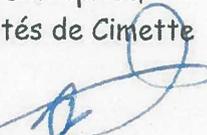
Par conséquent, nous sommes opposés au sud long 1 (au départ de la Petite Angevinière) et demandons le maintien de l'accès actuel de la RN 12, à Cimette, au croisement de la route nationale et de la route départementale 109 avec la création d'un giratoire. Cela est primordial en terme de développement économique ainsi que sur le plan de la sécurité.

Vous demandant de prendre notre position en considération.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

  
**BETTER**  
EURL Capital 50.000 €  
35133 LA CHAPELLE JANSON  
Tél. 02 99 95 23 00 - Fax 02 99 95 22 59  
SIRET 350 104 956 0015 APE 1420 Z  
TVA FR 44 350 104 956

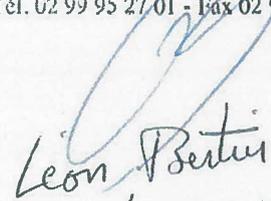
Les Chefs d'Entreprises  
de la zone d'activités de Cimette

  
**Euro LOC**  
Association de mandataires de réception  
Frédéric BRAULT  
La Rivais - 35133 La Chapelle Janson  
Tél. 02 99 95 27 01 - Fax : 02 99 95 22 59  
e-mail : euro.loc@wanadoo.fr

**Sarl Victor BRAULT Traiteur**  
Traiteur - Organisateur de Réceptions  
CHAPELLE JANSON  
BP 323 - 35303 FOGÈRES  
Tél. 02 99 95 27 01 - Fax 02 99 95 22 59

  
**Pilotes**  
ÉLECTRICIENS  
atlas  
Electricité - Plomberie - Chauffage  
Energies Renouvelables  
CLOSSAIS Nicolas Eurl  
ZA de Cimette  
35133 LA CHAPELLE JANSON  
Tél. 02 99 95 24 41  
Siret 493 332 613 00022

  
**EDP**  
Dominique Puyfagès  
17 rue du soleil levant  
35133 BEAUCE  
Tél : 06.09.07.63.85

  
Leon Bertin  
Loueur Locaux Industriel  
Bertin

**Sujet :** Déviation FOUGERES- BEAUCÉ

**De :** "> Mairie La Chapelle Janson (par Internet)" <mairie@lachapellejanson.fr>

**Date :** 03/03/2017 15:50

**Pour :** "rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation publique, nous vous transmettons:

- lettre des transports LAJOYE
- lettre des entreprises de la ZA de Cimette.

Nous vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement.

PO/ Le Maire,  
La Secrétaire  
**Marie GARRY**  
Adjoint Administratif

15, rue du Relais  
35133 LA CHAPELLE JANSON  
Tél : 02.99.95.20.92

Description : Description : CHAPELLE-JANSON-LOGO

—Pièces jointes : —

201703031611.pdf

513 Ko

**Sujet :** Concertation Publique MOREL Florent

**De :** "> morel (par Internet)" <

**Date :** 03/03/2017 16:53

**Pour :** "rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour, je vous transmets mon avis sur le projet de déviation de Beaucé.  
Il y a également deux annexes pour expliquer sur des plans.

Cordialement

MOREL Florent

—Pièces jointes :—

MOREL Florent déviation beaucé.docx	16,6 Ko
Rallongement parcours personnel.docx	787 Ko
Rallongement parcours champs.docx	515 Ko

MOREL Florent

35133 LA SELLE EN LUITRE

Exploitant agricole 28 ans

Le 18/02/2017

Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de ma grande inquiétude suite au projet de déviation de Beaucé.

En effet, j'ai pris connaissance des quatre tracés qui sont actuellement à l'étude et je suis très impacté par deux d'entre eux.

Les deux tracés « Sud long » sont totalement aberrants !! Est-il utile de faire une déviation d'environ 7km pour contourner la petite commune de Beaucé ? Plus le tracé est long, plus les conséquences sont importantes, il faut donc réduire au maximum la distance de cette déviation !!! De plus, la consommation en foncier est très largement sous-estimée dans votre étude ! Un aménagement des zones à risque aux abords de Fleurigné doit être envisagé très rapidement, et à moindre coût ! Fleurigné n'a nullement besoin d'une 2emes déviation alors que la rocade de Fougères n'est même pas terminée au nord !

Il faut aussi prendre en compte que les variantes sud rejoignent la rocade sud de Fougères qui est déjà totalement saturée. Si les élus veulent faire un projet global utile pour la ville de Fougères et de Beaucé la seule solution est de passer par le nord de Beaucé et finir la rocade nord de Fougères. Encore faut-il qu'il y ai une cohésion entre les élus !!!

L'impact d'un tel projet a des effets négatifs irréversibles sur l'environnement, la population voisine et les activités économiques à proximité.

Les nuisances sonores et visuelles sont inévitables pour les riverains, dont je fais partie étant donné que j'ai construit une maison il y a un peu plus d'un an proche des tracés sud long !

Je suis aussi concerné car mon exploitation agricole est voisine de ces tracés sud long. En effet, je suis installé au sein d'une exploitation agricole laitière « Gaec Morel Les Touches » au lieu-dit « les touches » sur la commune de La Selle En Luitré.

Récemment, des investissements importants ont été nécessaires pour le fonctionnement et la pérennité de l'exploitation. Plusieurs parcelles sont touchées par le projet de déviation. Ce sont des champs de cultures fourragères pour l'alimentation des animaux qui sont affectés ainsi que des prairies accessibles aux vaches. (cf pièce jointe)

J'ai donc besoin de tous les moyens de production pour pouvoir faire face aux besoins des animaux et au bon fonctionnement économique de l'exploitation. Une route engendre également d'importants problèmes logistiques pour la circulation des animaux vers les prairies, du matériel pour accéder aux champs et pour tous les accès des services extérieurs à l'exploitation (laitier, entreprise agricole, livraison d'aliment...).

Pour les variantes sud long 1 et 2, la fermeture de certaines voies communales engendrerait des rallongements de parcours conséquents pour les déplacements du

matériel vers les champs, des riverains pour se rendre à Fougères. A titre personnel, je serais obligé de passer par le bourg de la Selle en Luitré pour me rendre sur mon exploitation agricole TOUS LES JOURS ! (Cf pièce jointe)

La coupure des voies communales n'est donc pas envisageable !!!!

Dans le cas d'un projet sud long, de nombreuses exploitations sont directement touchées. Ce sont, surtout, beaucoup d'exploitants jeunes qui sont concernés.

Il est grave de ne pas tenir compte plus sérieusement des conséquences durable qu'une route (prévision 2x2voies) peut avoir sur la pérennité des exploitations.

Je souhaite vivement qu'une décision raisonnable sera prise pour un choix de déviation par le nord de Beaucé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

MOREL Florent

## Rallongement parcours : maison / exploitation

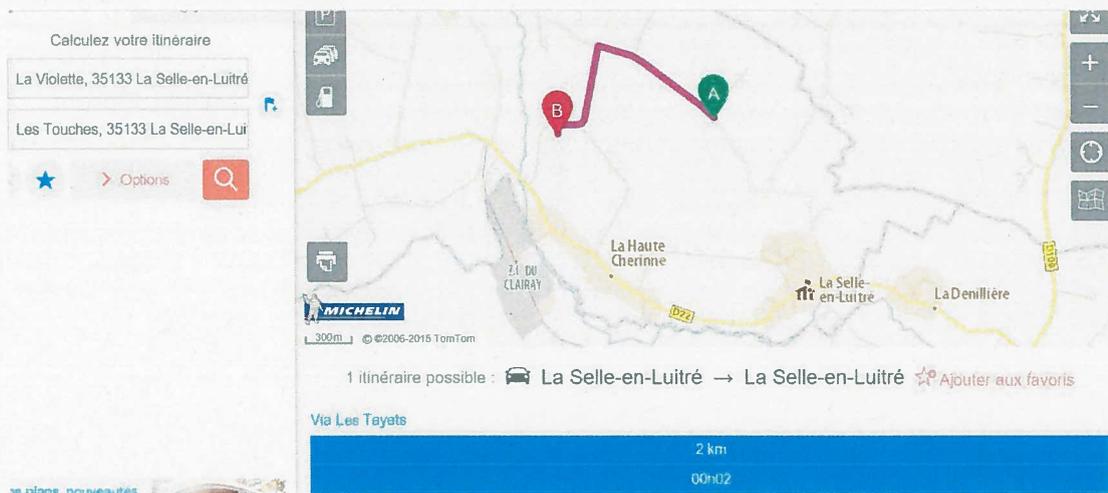
Maison : La violette 35133 La Selle en Luitré

Exploitation : Les Touches 35133 La Selle en luitré

Temps actuel : 2 minutes

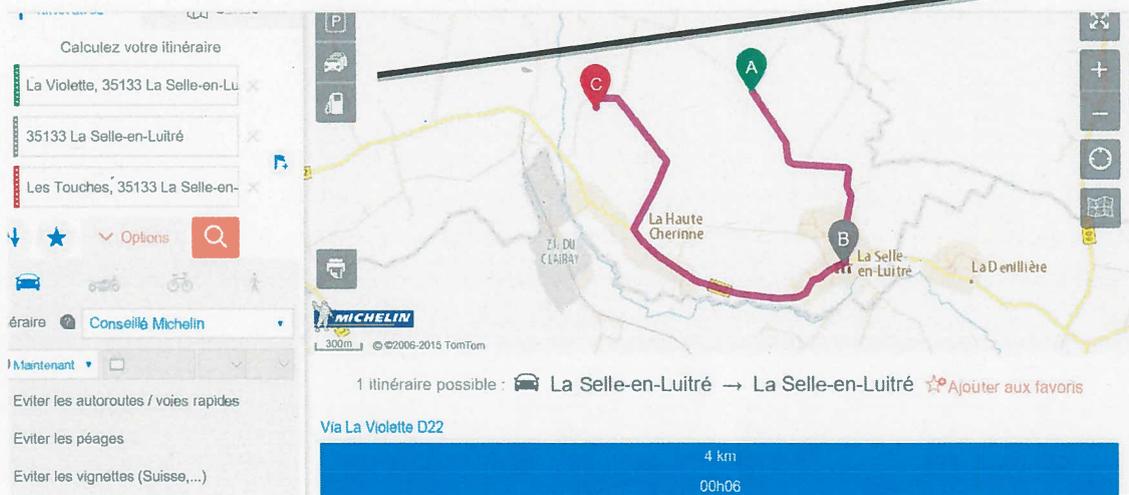
Si projet Sud long (1 ou 2) : 6 minutes !

Actuel

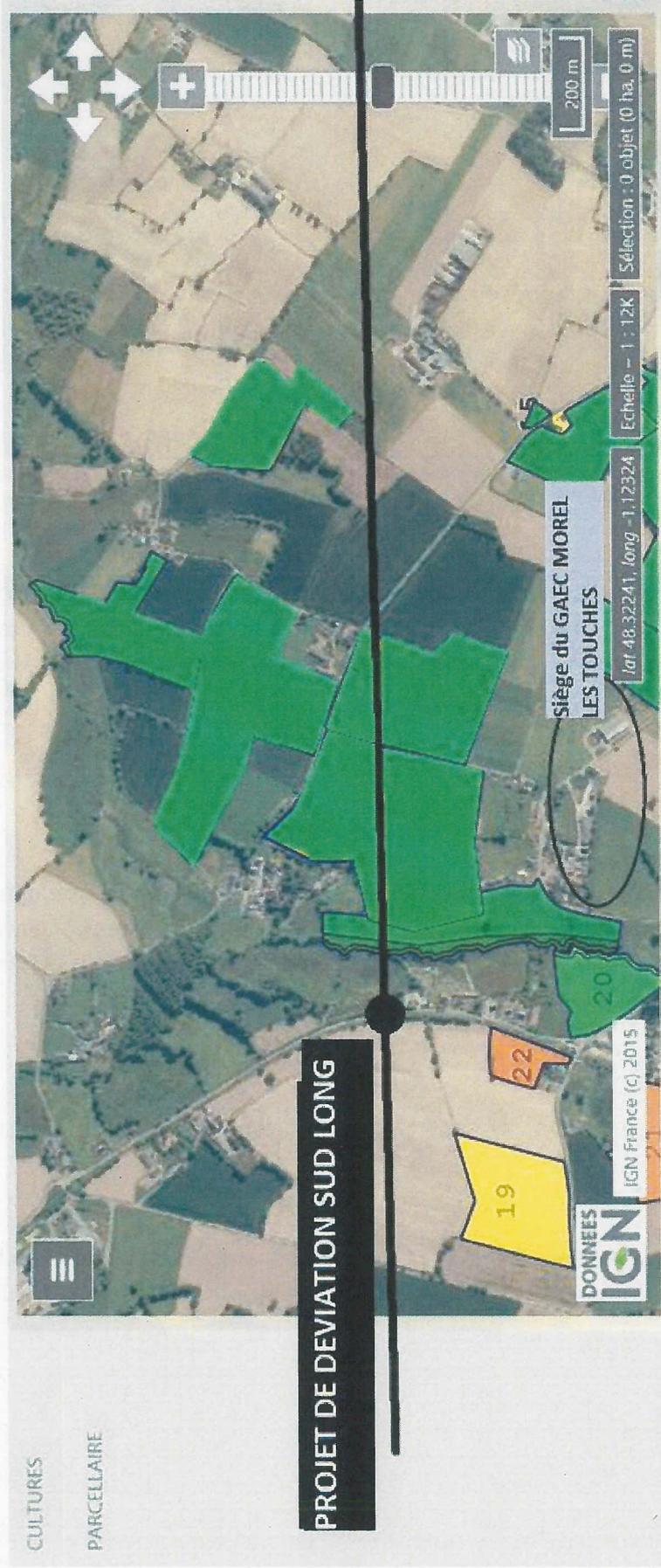


Projets sud long 1 et 2

Déviations sud 1 ou 2



Tous les champs en couleur appartiennent au « GAEC MOREL LES TOUCHES »



Comment rejoindre les parcelles de l'autre côté de la déviation ????

Il n'est pas concevable de faire 4km de détour !!!!

**Sujet :** avis projet déviation beaucé-Fleurigné RN12 + question supplémentaire

**De :** "> Frederic RIVIERE (par Internet)"

**Date :** 03/03/2017 20:57

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonsoir,

Après avoir écouté attentivement la présentation faite à La Selle en Luitré cette semaine , je profite des dernières heures pour émettre un avis défavorable sur les options variantes sud. De ce que j'ai retenu de cette présentation, les conséquences sont bien trop importantes par rapport aux bénéfices.

Reste l'intérêt économique...

On nous a expliqué en fin de réunion (ce point n'est pas intégré dans les tableaux comparatifs, sauf erreur de ma part) que ces variantes étaient économiquement les plus intéressantes, avec un retour sur investissement plus rapide. Je n'arrive pas à en saisir les raisons, tant les différences de budget entre projets courts et longs sont importants.

Pouvez-vous m'éclairer sur ce point s'il vous plaît?

Je me prononce en faveur de la variante sud court, qui au vu des informations exposées lors de la réunion, me semble avoir le meilleur résultat quand on compile les facteurs suivants : intérêt économique (proche de l'Aumallerie + coût plus faible que les variantes longues), impact sur les terres agricoles et l'environnement, impact sur les familles, intérêt sur le trafic.

Pour information, je suis habitant de la Selle en Luitré, pas impacté par les différents tracés.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cet avis, et de bien vouloir me fournir les informations économiques qui me manquent pour comprendre les différences significatives sur le retour sur investissement.

Merci d'avance.

Cordialement,

F. RIVIERE

**Sujet :** DEVIATION DE BEAUCE

**De :** "> Guillaume LALOE (par Internet)" <

**Date :** 03/03/2017 16:20

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Je remarque entre les différentes variantes des coûts qui varient du simple au double.

C'est pourquoi au premier abord, le choix de dévier Beaucé par le nord semble le plus judicieux.

Pour de multiples raisons (trafic, critères économiques...) il semblerait que le choix par le sud soit retenu.

Pour moi, tous les tracés sud comprennent plusieurs inconvénients.

Le premier et le principal est le coût.

le second pour moi est d'ordre environnemental car avec une hausse du trafic. Le nombre de voitures et de camions supplémentaires viendrait s'ajouter aux voitures et camions déjà nombreux sur la rocade existante. D'où une pollution de l'air de plus en plus importante côté ouest de la ville de fougères. Le sujet de l'air pollué qui devient de plus en plus préoccupant pas seulement à fougères mais dans les grandes villes. Souvent pour y remédier, on essaie de réduire le trafic par n'importe quel moyen. Alors que ici si l'un des tracés sud était retenu, on aurait automatiquement une hausse du trafic donc une pollution de l'air plus importante. L'idée pour moi serait de faire une rocade nord mais qui irait jusqu'à Lécousse. Quel coût supplémentaire cela engendrait-il par rapport aux tracés sud prévus. Je pense pas beaucoup plus. Ainsi avec rocade nord, il y aurait moins de trafic sur les routes qui mènent au barreau.

Aussi je remarque que ce sont les tracés sud qui impactent le plus les terres agricoles plus particulièrement des exploitations laitières.

Dans l'un des départements les plus dynamiques laitiers c'est là que l'on veut encore affaiblir une activité économique agricole fragilisée par une crise du lait et une pression environnementale de plus en plus forte. De plus j'ai constaté quelques unes de ces fermes se reconvertissaient à l'agriculture biologique. Il serait dommage d'impacter ces fermes qui ont fait le choix de cette reconversion.

Cordialement.

LALOE Guillaume

35133 LA SELLE EN LUITRE



**Sujet : déviation**

**De : "> isabelle et denis chopin (par Internet)" <**

**Date : 02/03/2017 23:40**

**Pour : <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>**

Bonjour,

Riveraine des tracés longs 1 et 2, habitante de la Selle en Luitré au lieu dit la Colfordière, je tiens à faire part d'un certain nombre de remarques au sujet de la concertation :

En préambule , il aurait été souhaitable que les documents soient plus précis (manque d'échelle) et plus clair afin de rendre lisible les tracés proposés, je fais notamment référence aux cartes des fuseaux page 31, car par la suite les fuseaux se résument à un trait sur les cartes et il alors difficile d'appréhender les distances de nos habitations

Je souligne également que le représentant de la DREAL présent aux réunions publiques était tout à fait clair dans sa présentation et a pris soin de répondre aux questions posées.

1 - Ainsi, cela m'a permis de découvrir qu'une distance d'éloignement de 75 m nous contraindrait par la suite dans les projets personnels ou professionnels sur nos terrains si les tracés longs devaient être retenus. cela être très impactant pour les activités professionnelles limitrophes de cette nouvelle route.

## 2 – Impacts économiques

Pour notre part, les tracés longs conduisent à un allongement des temps de parcours quotidien pour l'ensemble des activités (travail loisir école ) et pour l'ensemble de la famille estimé pour la vie quotidienne à minimum 6000 kms supplémentaires par an, cela engendre donc des couts directs supplémentaires ,en plus du temps perdu et une augmentation de nos GES(gaz à effet de serre)

A cet allongement se rajoute, les allongements pour les activités professionnelles de mon époux et de mon fils dont ils vous font part par ailleurs, étant basés à notre lieu d'habitation il est donc important que les voies coupées trouvent toutes une alternative raisonnable pour tous

## 3- Dévaluation des biens

Nous craignons donc une réelle dévaluation des biens immobiliers détenus à proximité immédiate de cette route , accès plus difficile, impact visuel, impact sonore, impact particules

dans notre cas nous l'estimons à minimum à 30 %

4- L'impact agricole est complètement sous estimé, il est simplement vu d'un angle perte de surface, aucun chiffre n'apparaît sur les contraintes et les couts engendrés par la scission de certaines exploitations en deux trajets pour les animaux, trajet pour les machines agricoles, trajet pour les hommes gérants ou salariés des exploitations

les surfaces indiquées sont à elles même sous estimées comme cela a pu être indiqué à la réunion du 28 février.

## 5- impact sonore

nous nous situons dans le tronçon identifié pour impact sonore , hors aucune mesure ne semble prise pour notre hameau la colfordière, notre qualité de vie en extérieur notamment se trouvera dégradée

en intérieur il n' y aucun chiffre sur émergence sonore de la route pour les hameaux dans l'étude présentée

Même si l'étude n'est pas encore au stade de l'enquête publique, ce sont des éléments importants pour réaliser ce que pourrait la vie avant la déviation et après pour les riverains

## 6 - Impact visuel

ces tracés passent sur des crêtes entre 100 et 110 m d'altitude, il est donc facile de s'apercevoir que son impact dans le paysage sera fort ,

### **7 - Impact qualité de l'air et risque sanitaires**

le passage à proximité de l'élevage de porcs de mon époux est susceptible d'engendrer des baisses de performances des animaux mais aussi d'entraîner un risque accru de pbs sanitaires par la proximité des passages de camions issus d'autres élevages et donc un impact économique sur L'EBE (excédent brut d'exploitation) de l'exploitation

### **8- Aménagement du territoire**

ces projets de sud long coupent la commune de la selle en luitré en deux parties, de mon point de vue cela va vers le démantèlement de la commune , il est déconcertant d'avoir investi plus de 5 millions d'euros publics dans le centre bourg pour voir disparaître cette commune rapidement

les habitants des hameaux de vaux , la motte, la garie , cour coquets, le bas loisil , la couannerie ... auront tôt faits d'être rattachés à Beaucé ou encore Fougères, d'ici à que la zone d'Aumallerie soit annexée à Fougères il ne restera alors qu'un pas !!

Même si des économies doivent être faites au niveau des structures économiques, que restera t il aux territoires ruraux pour vivre demain ?

D'ailleurs, on s'étonne que les aménagements pour contourner fougères par le Nord ne soient pas plus poussés par nos élus de fougères agglomération

Les intérêts de la zone de la Pilais n'ont ils pas prévalu au détriment des zones se situant à l'entrée de Fougères côté Beaucé ?

D'un point de vue économique les tracés courts et nord ont des coûts nettement inférieurs, quel intérêt à gaspiller l'argent public dans des infrastructures plus gourmandes en territoire qui ne feront gagner que peu de temps

les cartes proposées sur la démographie mettent en valeur nettement le déficit d'intérêt des communes du pays de Louvigné du désert ; ainsi les voies sud proposées ne feront qu'accentuer ce problème alors que la voie nord apporterait du souffle à ces communes, la continuité avec le contournement nord est de fougères serait assez logique et permettrait d'équilibrer les territoires.

quel est l'objectif recherché en tant qu'aménagement ?

la voie verte dont les journaux locaux louent sa mise en œuvre n'est pas évoquée alors qu'impacter à l'arrivée de la déviation sur l'Aumallerie

un peu de cohérence entre les projets serait bien utile !

### **9 – impact touristique**

Par ailleurs, il me semble que ces déviations sud limeront un plus les arrêts des touristes qui passeront vraiment à côté de Fougères et son centre ville

La déviation de Beaucé est une vraie déviation de Fougères du moins pour les trois tracés sud proposés

Le centre ville de Fougères souffre déjà des aménagements récents et il est désolant de voir les difficultés des commerces de centre ville

### **10 – impact sur le trafic**

Les tracés longs par ailleurs rencontreront un goulot d'étranglement à l'arrivée sur la rocade fougères

vous notez page 18 que le trafic est surtout interne et local, à 79 % quelle certitude avons nous alors que les

usagers actuels utilisent cette nouvelle voie si besoin d'aller très localement à fougères Beaucé ou zone de l'Aumaillerie,

Nous nous interrogeons entre autre sur le fait que les usagers de Fleurigné utilisent cette déviation , la qualité de vie pour les habitants de Fleurigné semble être l'intérêt de la population de Fleurigné, mais se poseront ils la question quand ils passeront dans Beaucé ?

### **11- déviation de fleurigné**

Chercher à dévier Fleurigné n'a pas vraiment de sens, La RN12 actuelle ne passe pas dans le bourg, Fleurigné a déjà fait l'objet d'une déviation et ainsi la route ne passe plus dans le bourg, impossible de savoir pour tout usager de la N12 actuelle qui passe sur Fleurigné

Faire une route "bis" à celle faite il y a un peu plus de 40 ans pour 15 million d'euros de plus n'est ce pas poussé un peu, alors même qu'à l'époque de cette route, il était évoqué son passage à 2\*2 voies, et l'emprise prise en compte. Entre temps l'urbanisme choisi par la municipalité de Fleurigné a induit de nouvelles constructions ne rendant plus possible ces aménagements. Nous ne pouvons qu'être surpris "de telles manœuvres"

Je suis favorable à la sécurisation de la N12, mais les projets proposés ont surtout de gros impact sur les terres agricoles et avec des carrefours à plat apportent peu de sécurisation. Devrons nous attendre 8 ans avant de sécuriser ?

### **12- proposer des aménagements d'avenir**

Ces projets si ils doivent être mis en œuvre doivent passer par la construction d'ouvrages d'art afin d'être structurant pour l'avenir et qu'il y ait une visibilité à long terme de l'aménagement du territoire,

Le SCOT devrait en être une illustration

Je ne pense pas que ce soit les intérêts globaux du territoire de l'agglomération de fougères qu'ils soient pris en compte mais les intérêts individuels de deux communes, Beaucé je peux comprendre et Fleurigné où les choses ne sont pas justifiées

Par ailleurs, n'oublions pas de sécuriser les départementales et communales qui auront un trafic plus important (D798 qui a connu de nombreux accidents s mortels, D22, communale 7 entre autre)

### **13- Rentabilité socio économique**

Ce critère très flou dans son mode calcul semble être le critère positif des tracés sud or il nous a été dit (réunion publique du 28/02) par la DREAL que tous les projets qui avaient un impact fort en France avaient déjà été faits. J'en déduis que ce critère qui apparait différenciant dans le tableau de synthèse ne l'ai pas vraiment.

les incidences socio économiques sur les activités des riverains, des exploitations agricoles et autres activités ne sont pas prises en compte dans ce calcul (réponse donnée à la réunion publique de fleurigné)

la synthèse page 63 est présentée de façon orientée en effet nous connaissons tous l'effet des codes couleurs rouge orange vert sur l'effet négatif ou positif.

En conclusion, nombre de mes remarques est valable pour l'ensemble des riverains quelque soit les trajets, mais la vraie question est il besoin de tant impacter l'espace agricole qui a été montré comme un enjeu fort dans la présentation pour satisfaire quelques intérêts particuliers, la sécurisation de la N12 pouvant se faire par d'autres moyens.

Concernant, le trafic dans Beaucé, habitant depuis 25 ans dans la région je n'ai jamais vu de bouchons important ni régulier et j'y passe plusieurs par jour

Le tracé nord serait structurant pour le territoire, le tracé sud court moins impactant avec les mêmes effets sur le trafic (page 48)

Je terminerai mon propos par la nécessité de porter à connaissance des riverains directement concernés les choix et décisions qui seront pris, afin d'éviter de découvrir dans la presse ou par la lettre d'info la réalité de la proximité d'un ou plusieurs tracés comme cela vient de se dérouler en janvier 2017.

Cordialement

Isabelle Chopin

**Sujet :** déviation de Beaucé - contribution complémentaire

**De :** "> isabelle et denis chopin (par Internet)" <c [redacted]>

**Date :** 03/03/2017 21:07

**Pour :** <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

concernant la justification des tracés longs, notamment la déviation de Fleurigné, nous constatons que nous allons "payer" les erreurs ou les manipulations des élus de fleurigné qui ont autorisé des constructions d'habitations et mis en oeuvre des lotissements communaux le long de la N12 !! Dans le même temps la commune de la Pellerine, elle même déviée par les travaux de la précédente déviation dans les années 1960, a respecté les règles d'urbanisme cohérentes avec les aménagements routiers réalisés et ne revendique pas une nouvelle déviation.

Les tracés nord ou sud court répondent donc aux aspects sécuritaires pour Beauce, et il n' y a pas lieu de prendre en compte les demandes répétées de Fleurigné . Ce bourg dispose actuellement de trois sorties sur la N12 sur 1 kms est ce bien justifié ? En aménager une sécurisée répondrait à l'objectif de sécurité des sorties .

La commune de la Selle en Luitré la plus touchée dans ce projet doit elle assumer les erreurs de Fleurigné ?

Bonne réception

Isabelle et Denis Chopin

[redacted]  
35 133 la selle en luitré



**Sujet :** Aménagement RN12 Fougères-Beaucé / doléance

**De :** "> j.brindejonc@sfr.fr (par Internet)" <[redacted]>

**Date :** 03/03/2017 17:35

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation publique concernant le projet d'aménagement de la déviation de Fougères-Beaucé, je vous adresse ci-joint ma doléance.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous y porterez,

Cordialement

Mme BRINDEJONC J.  
FLEURIGNE

— Pièces jointes : —

doléance Mme BRINDEJONC mars 2017.pdf

2,1 Mo

En tant qu'habitante de Fleurigné, **riveraine et usager quotidien de la RN12 (Fleurigné/Fougères et Fleurigné/Ernée)**, je constate chaque jour le **caractère accidentogène de cet axe** emprunté par un flot important de voitures, de poids-lourds, d'engins agricoles, de convois exceptionnels... :

- 10 300 véhicules jour à Beaucé, 6 400 véhicules jour à Fleurigné,
- des véhicules rapides et lents se côtoient, beaucoup de tourne à gauche sur 1,5 km au niveau de Fleurigné, tout ceci engendrant de **nombreux et brusques ralentissements**,
- des véhicules encombrants qui **masquent la visibilité**,
- **des collégiens et lycéens (une dizaine) qui traversent à 7h15, 17h30 et 18h30 la RN12 pour rejoindre leur arrêt de transport scolaire** au niveau des anciens Meubles Morel (danger accentué en cas de brouillard, de pluie...).

De nombreux accidents malheureusement ont eu lieu :

- **plus d'une quinzaine de décès accidentels** relevés sur la RN12 entre Beaucé et le carrefour de Cimette en la Chapelle Janson, sur une distance de seulement 5 km,
- un certain nombre d'accidents matériels, qui d'ailleurs, ne sont pas tous répertoriés statistiquement.

**Pour des raisons sécuritaires, je suis dans l'attente d'une déviation de Fleurigné en même temps que celle de Beaucé.**

#### **VARIANTES SUD COURT et NORD COURT = INSECURITE pour FLEURIGNE**

Dans votre étude, il apparaît clairement que les variantes **nord et sud court ne produiraient pas les effets attendus** (captation de trafic / sécurité) au niveau de Beaucé ou très partiellement.

Idem pour Fleurigné, ces variantes ne solutionneraient pas notre problème de sécurité, même avec les aménagements envisagés à Fleurigné.

Les habitués de cet axe pratiquent déjà des « STOP » en lieu et place des « Cédez le passage ».

**Ces aménagements sont dérisoires et seraient donc inefficaces et inacceptables en terme de sécurité sachant que le trafic va encore augmenter.**

De plus, la réalisation d'un sud court nécessitera à moyen terme de nouveaux travaux pour continuer l'aménagement à l'échelle de l'itinéraire Fougères Alençon et répondre ainsi à l'augmentation du trafic et à la possibilité d'un passage en 2x2 voies.

**En réalisant d'emblée un sud long :**

- **Fleurigné est déviée et donc sécurisée** au niveau de la RN12 actuelle,
- **la mise en 2x2 voies est réalisable** (ce qui n'est pas le cas pour le sud court tel que présenté actuellement).
- **on évite un gaspillage de terres agricoles de 4ha20**, celles comprises dans la variante Sud Court entre le lieu-dit « La Coquetière » sur la RN12 en Beaucé et le lieu-dit « Préaux » en la Selle en Luitré.

## VARIANTES SUD LONG 1 = ATTEINTE des ENJEUX

Une variante SUD LONG 1 présente clairement l'avantage de répondre aux objectifs du projet et à différents enjeux :

- **amélioration du cadre de vie et de la sécurité** au niveau de Beaucé, et en même temps au niveau de Fleurigné,
- **fluidité du trafic**,
- **gain de temps** de trajet,
- **Sud Long 1 est évolutif** : dans l'éventualité de la continuité de la déviation à l'échelle de l'itinéraire Fougères-Alençon en 2x2 voies, en direction d'Ernée, le départ de l'angevinière (Sud long 1) présenterait à priori moins de contraintes et serait plus direct qu'à partir du point d'accroche du sud long 2 sur la RN12 (zone activités à proximité – rayon virages et courbes/compatibilité 2x2 voies ???).
- **développement économique** : attractivité renforcée pour la zone de l'Aumaillerie située sur la Selle en Luitré et probablement celle de la Grande Marche en Javené, Potentiel de création d'emplois et d'arrivée de nouveaux habitants sur ces communes et aux alentours.

### Quelques points de vigilance relevés concernant cette variante :

- Nouveaux rond-points sur la déviation : veiller à prévoir des aménagements de rond-points adaptés aux flux (accès Zone Aumaillerie, accès route de Vitré) pour éviter les bouchons,
- Le point d'accroche du sud long 1 au niveau de la petite angevinière ne peut-il être décalé un peu plus au sud pour éviter le bâti situé au niveau de ce lieu-dit ?
- Aspect agricole : prévoir des aménagements fonciers et compenser les nuisances subies en réalisant des aménagements tels boviducs....en fonction des besoins signalés.
- Il n'est pas prévu de faire des réservations foncières pour anticiper la mise en 2x2 voies de la déviation. Que se passera-t-il si un permis de construire est déposé (stabule, hangar...) ? Quelles mesures seront prises pour ne pas se retrouver dans l'impossibilité de réaliser cette mise en 2x2 voies le jour où le trafic l'imposera ? (Révision du PLU ?)
- Pour parfaire les effets de cette déviation, reste à prévoir des aménagements sur la rocade sud de Fougères, en raison de la densité du trafic notamment aux heures de pointe, aux périodes de vacances et de ponts.

## Points faibles SUD LONG 2

- A l'échelle de l'itinéraire Fougères-Alençon : l'Association Alençon Fougères Dol Demain demande une mise en 2x2 voies de la totalité de cet axe.  
Si un projet futur devait aboutir en ce sens, **une mise en 2x2 voies depuis le point d'accroche à l'est** (entre le plessis et cimette) **en direction d'Ernée est-elle envisageable** (obstacles/contraintes : zone d'activité de cimette, carrefour de cimette dans un virage/compatibilité rayon-vitesse) ?  
Dans ces conditions, ce Sud Long 2, à long terme, ne risque-t-il pas de nécessiter des travaux pour aboutir finalement à l'Angevinière ? = dépenses supplémentaires évitables ! Une emprise de terres agricoles encore plus importante que celle du sud long 1 ! = Perte de Temps pour tous !
- A l'est du Sud Long 2 (côté plessis/cimette), la déviation prend la forme d'une courbe suivie d'un carrefour plan. Quelle visibilité pour ceux qui traversent la déviation ?
- la variante Sud Long 2 capte moins de trafic que le Sud Long 1.

## **VARIANTE SUD LONG 1 = VARIANTE la PLUS PERENNE**

Selon votre étude en matière de trafic, **la variante Sud Long 1** :

- est la plus efficace en terme de captation de trafic,
- est celle qui procure aux usagers les gains de temps les plus significatifs,
- est la moins onéreuse quand on parle de coût au km.

**Cette variante permet d'atteindre les objectifs attendus pour Beaucé et répond aux problèmes de sécurité routière au niveau de Fleurigné. C'est un engagement pour des décennies qui serait un formidable atout pour le Pays de Fougères.**

La variante SUD LONG 1 est la plus rentable ! Elle permet par ailleurs, dans le cadre d'un projet futur, la continuité depuis l'Angevinière en direction d'Ernée en 2x2 voies sans obstacles. Ce point d'accroche de l'Angevinière ne constitue pas un point final de la déviation, mais au contraire permet d'évoluer en fonction de l'évolution du trafic à venir.

**Tous ces éléments me conduisent à faire le choix de la variante SUD LONG 1, variante qui semble la PLUS PERENNE au niveau local et à l'échelle de l'itinéraire Fougères-Alençon.**

**La dépense publique nécessaire à la réalisation de cette variante est, me semble-t-il, complètement adaptée car elle permet d'aboutir à un aménagement structurant et cohérent.**

Mme BRINDEJONC  
35133 FLEURIGNE



3/3

**Sujet :** Observations concertation publique Déviation Beaucé

**De :** "> joel.malle@

**Date :** 01/03/2017 19:07

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Je suis agriculteur associé au Gaec Cure Ormeau de Javené, spécialisé en production laitière bovine, dont le siège est à Cure. Il s'agit d'un regroupement de 2 exploitations individuelles. La mienne est celle se situant sur le site de L'ormeau distant de 1,5 km de Cure. Sur mon site, les génisses de renouvellement, les vaches taries et les bovins d'engraissement y sont élevés. A la lecture de votre dossier de concertation, tous les fuseaux sud passent dans la parcelle facilement accessible aux animaux. Ils me laissent une surface insuffisante en pâturage. Ce qui pose un problème dans la conduite d'élevage basée sur l'herbe. De plus du printemps à l'automne, cette parcelle m'est indispensable pour la mise à la reproduction des génisses du fait de la proximité des bâtiments et pour assurer la complémentation alimentaire nécessaire pour la croissance de celles-ci.

De plus, toujours d'après votre dossier, les voies secondaires ne seront pas toutes rétablies dont celle qui relie le site de L'ormeau à Cure, site où se trouve les vaches laitières. De nouveaux problèmes se posent. Je dois effectuer quotidiennement de multiples aller retour entre les deux sites pour assurer les diverses tâches liées à l'élevage dont la traite, l'alimentation, le paillage, la surveillance etc...Cela m'obligera à emprunter la D798 en tracteur + attelage avec tous les risques que supposent un véhicule lent sur une route à grande circulation. Pour terminer avec cette voie d'accès, nous utilisons la quasi totalité des surfaces situées près de L'ormeau pour la production des fourrages (maïs, herbe) nécessaires à l'alimentation hivernale des bovins de Cure. Cela implique aussi une multitude de navettes entre les deux sites. Cette coupure de voie implique une énorme perte de temps, des couts de tractions+ transports élevés, et un risque d'accidents sur la D798 important.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait de ma proximité avec la ZA de l'Aumallerie et sur le fait que Mr Marboeuf, président de Fougères Agglomération, veut conforter cette zone c'est à dire réaliser des réserves foncières. Je me trouve donc pris en étau entre le fuseau sud de la déviation de Beaucé et cette même zone. Je me pose donc la question de l'avenir du site de L'ormeau. Pour terminer, la construction de notre maison d'habitation a été autorisée car il s'agissait d'une maison de fonction liée à l'exploitation agricole. Cette maison fait partie intégrante de l'exploitation.

Du fait de l'extension future de la ZAC de l'Aumallerie, de la mise en péril de l'exploitation agricole et des nuisances occasionnées par le projet de fuseau sud (si celui-ci est retenu) de la déviation de Beaucé, nous demanderons, mon épouse et moi, l'emprise totale des bâtiments d'exploitation ainsi que la maison d'habitation située au niveau de L'ormeau.

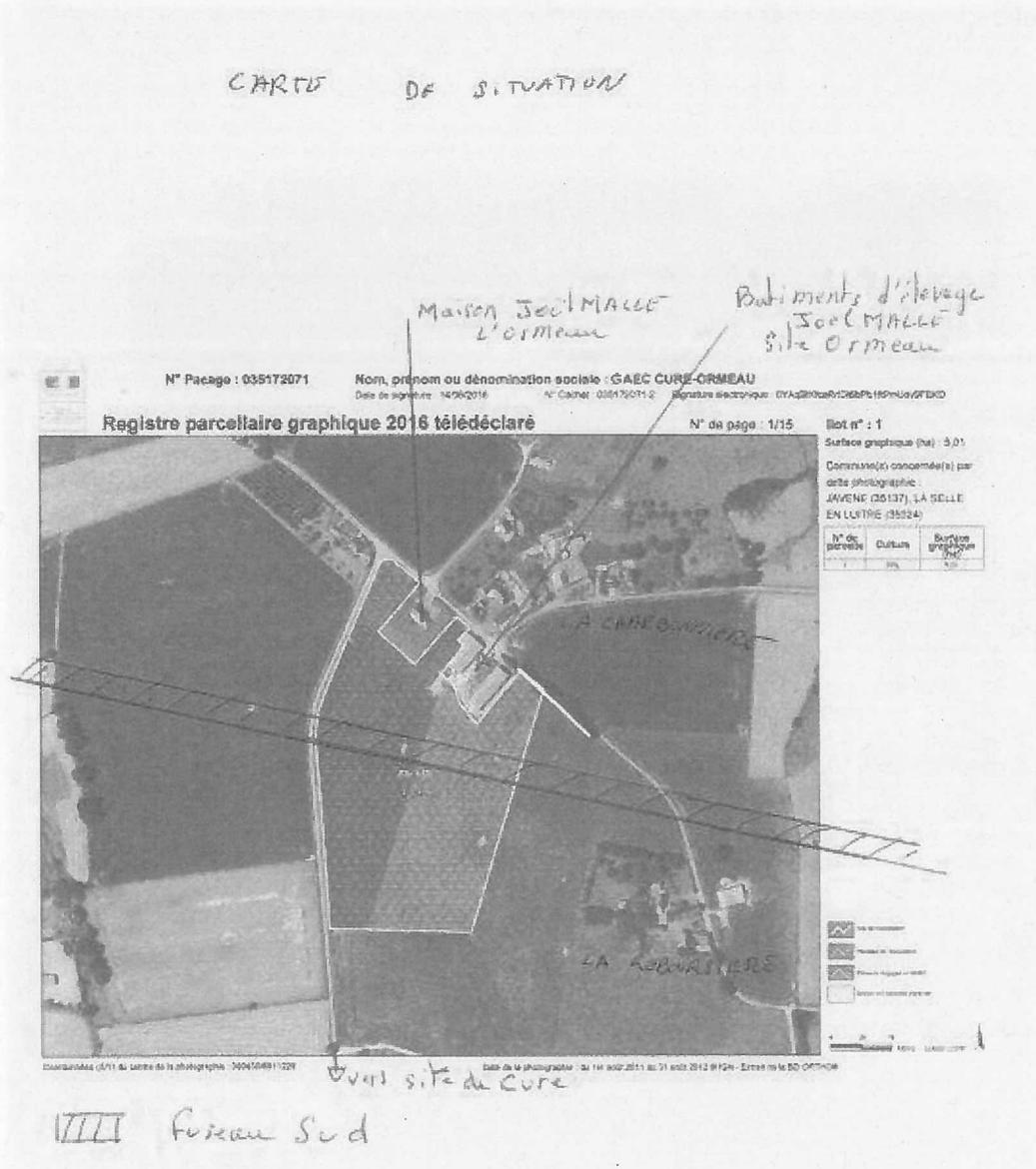
Cordialement,

Joël MALLE

35133 JAVENE

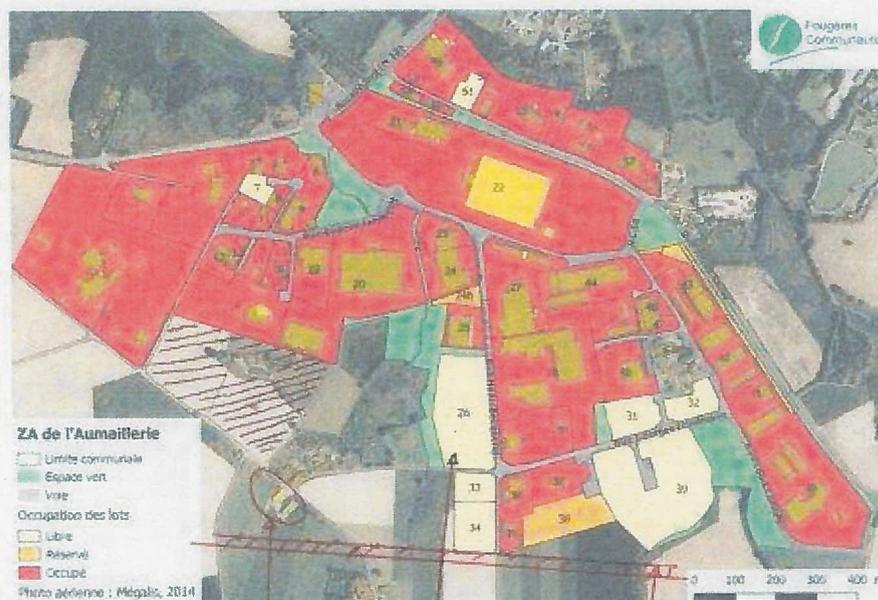
PJ: 2 cartes de situation

— carte de situation 1 déviation Beaucé.jpeg —



— carte de situation 2 déviation Beaucé.jpeg —

Carte de situation de L'Ormeau  
par rapport à la ZA Aumellerie



Site Ormeau

Poteau Sud

lot 26  
location précaire.

—Pièces jointes :—

carte de situation 1 déviation Beaucé.jpeg

43,6 Ko

carte de situation 2 déviation Beaucé.jpeg.jpeg

44,3 Ko

**Sujet :** Déviation Beaucé RN 12 doléances

**De :** "> karine Torel (par Internet)" <

**Date :** 03/03/2017 09:17

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

La nouvelle route causera des nuisances dans notre environnement comme celles subies actuellement par les habitants de Fleurigné et de Beaucé. Nous serons exposés aux mêmes inconvénients puisque cette route passera à moins de 200 mètres des habitations et que les vents dominants sont sud ouest. Le déplacement de ces nuisances n'est pas la solution! Nous sommes des citoyens au même titre que les habitants de Fleurigné!!

Cordialement,

Chantal TOREL et Karine TOREL - Lt

35 133 La Chapelle-Janson

**Sujet :** Déviation Beaucé

**De :** "> BLANC, Laurence (par Internet)" <

**Date :** 15/02/2017 16:31

**Pour :** "rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Concernant la future déviation de Beaucé, au niveau du chemin de la Hubaudière et le carrefour de Fleurigné, je trouve ce tronçon très dangereux.

Pour traverser la RN12 par exemple, quand on vient de Beaulieu pour aller au Plessis Massue, aucune visibilité sur la droite.

Sur la RN12, en venant de Fougères, au niveau du garage Dagnet, tourner à gauche pour rentrer assez dangereux, pour en ressortir aussi.

La déviation SUD longue pour moi est la mieux appropriée

En espérant que mon avis retiendra votre attention

Bien cordialement

Mme Blanc

--

Les données et renseignements contenus dans ce message sont personnels, confidentiels et secrets. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée. Si vous n'êtes pas le bon destinataire, nous vous demandons de ne pas lire, copier, utiliser ou divulguer cette communication. Nous vous prions de notifier cette erreur à l'expéditeur et d'effacer immédiatement cette communication de votre système.

Any data and information contained in this electronic mail is personal, confidential and secret. Any total or partial publication, use or distribution must be authorized. If you are not the right addressee, we ask you not to read, copy, use or disclose this communication. Please notify this error to the sender and erase at once this communication from your system.

**Sujet :** Déviation de BEAUCE

**De :** "> Laurent Lagree (par Internet)"

**Date :** 15/02/2017 20:56

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour.

Ces quelques lignes pour donner mon avis sur la future déviation de Beaucé.

Empruntant fréquemment ce tronçon de la route RN12 entre le Chemin de la Hubaudière et le carrefour de Fleurigné très dangereux .

Venant de Beaucé, quand on veut tourner à gauche pour rentrer au garage Dagnet par exemple ou bien sortir du chemin de La Perrière pour aller à Fougères, il y a un réel danger.

L'idéal pour moi, serait la déviation SUD longue avec un rond-point au croisement de Cimette, éventuellement décalé sur la route de La Selle En Luitré (D109) afin de s'écarter des habitations.

La circulation sera croissante dans les prochaines années, ce nouveau tracé pourrait peut-être éviter à l'avenir de graves accidents au niveau de Fleurigné.

En espérant que mon avis retiendra votre attention.

Cordialement

Laurent LAGREE

**Sujet :** Déviation de fougères beaucé fleurigné

**De :** "> chopin.louis-etienne@

**Date :** 01/03/2017 22:17

**Pour :** <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous fais part de mes remarques afin de participer à la concertation publique.

Dans un premier temps voici les remarques d'un point de vue collectif :

Effectivement suite à vos différentes réunions publiques je me demande réellement l'utilité d'un tel projet. Dans vos études vous soulignez le fait que dans le meilleur des cas (sud long) la déviation captera que 50 % du trafic. De plus à ma connaissance je n'ai jamais vu de ralentissement dans le bourg de Beaucé. Quel est l'intérêt alors de dévier une route non saturée ? à part de continuer à endetter notre pays et à le faire payer à la jeune génération. Un aménagement réfléchi du bourg de Beaucé ne serait-il pas suffisant ?

A ce jour je trouve que cette "déviation" de FOUGERES Beaucé FLEURIGNE ressemble davantage à un caprice d'élus qui souhaitent des projets de cette envergure pour faire "survivre" l'économie locale durant les travaux et laisser leurs "noms" dans l'histoire. Vos propos lors de la réunion publique du 28/02 le prouvent, je vous cite : "toutes les projets et routes économiquement rentables ont déjà été faites en France". POURQUOI alors faire ce projet ?

Quant à votre argument majeur de qualité de vie, je ne vois pas l'intérêt d'un tel projet, pour commencer en parlant de pollution qu'elle en sera les effets ? Vu que le projet ne réduira pas les bouchons vu qu'ils sont inexistantes... moi je vois seulement une détérioration du niveau de pollution : destruction d'arbres de prairie de talus... et disparition de terre agricole au profit de l'urbanisation (c'est sur le bitume pollué moins que les prairies.... !!!) Cette potentielle déviation risque de rendre plus difficile la circulation après le rond-point d'Inée elle aura alors tous les effets contraires de ceux espérés.

Pour le bruit vous dites aux éventuels nouveaux riverains que des dispositifs existent, ils n'existent pas pour les riverains actuels... bizarre !

Alors certes reste l'argument de sécurité routière, aujourd'hui de part ma profession je circule beaucoup et je vois énormément d'aménagement de carrefour très bien fait et très sécurisant. Puis n'oublions jamais c'est bien les lotissements de Beaucé et de Fleurigné qui sont venus à la N12 et non la N12 qui est arrivée après les maisons, de part votre projet l'administration souhaite imposer une route à de futurs riverains qui eux ont rien demandé.

Pour finir avec l'aspect collectif du projet il faut rappeler que Fleurigné a déjà été dévié dans les années 60 est-ce normal de "payer" 2 fois pour la même commune ? On parle tous de même de 30 millions d'euros soit 50 centimes par français. Puis lors de la création de la N12 l'emprise a été faite pour une 2\*2 voies malheureusement toutes les réserves n'ont pas été respectées. On risque donc de se retrouver avec le même problème dans 60 ans avec le projet actuel en 2\*1 voie.

Je pense donc personnellement que la solution la plus adaptée et l'aménagement de la N12 actuel : carrefour, voir création de sections de dépassements 2\*2 voies et un aménagement du bourg ou éventuellement une déviation courte de Beaucé que ce soit par le sud ou le nord si vous considérez vraiment cela nécessaire j'aimerais par conséquent que l'on me le prouve...

D'un point de vue personnel le tracé sud long m'impact énormément. Aujourd'hui j'ai 22 ans je souhaite reprendre la ferme familiale dans quelques temps et le projet remet beaucoup de choses en cause, en parallèle j'ai créé une entreprise de transport et de négoce (SAS Transport Négoce Chopin) il y a un an. Je peux donc alors dire que je suis doublement impacté par ce projet.

Je vais commencer par la société de transport qui est basée au lieu-dit : La Colfordière 35 133 La selle en luitré . En effet ce projet coupe la route communale reliant La selle en luitré à beaucé cette route et empruntée plusieurs fois par jours par mon semi remorque je serais donc dans l'obligation de faire un détour par le futur pour partir de chez moi. j'ai estimé ce cout a environ 2400 € par an( 2 km \* 400 tours an \*2 (allez retours)\* 1.5 €).

Au vu de mon âge je souhaite faire évoluer cette société et donc ce cout et sans doute amené à augmenter en estimant que je dirige cette entreprise pendant 40 ans la perte s'élève à l'arrivé de 100 000 € qui paye ??? de plus la proximité immédiate d'une route passagère favorise le vandalisme et le vols de carburant. En peut estimer au bas mot au vol d'un plein (800l) par an soit encore 40 000 € sur l'ensemble de ma carrière ...

A mon échelle l'aménagement d'un pont ou d'un carrefour sur la route communal reliant la selle a beaucé et donc obligatoire à moins que vous souhaitez m'indemniser à la hauteur des pertes occasionnés.

En ce qui concerne les autres entreprises familiales SARL BCLM criblage et EARL des Vents ce projet entrainera également un rallongement de trajet leurs cout est estimé à environ 3000 €/an.

Pour en revenir plus particulièrement à l'exploitation familiale le tracé sud long et un véritable désastre en effet mon père et éleveurs porcin et une route aussi passagère à moins de 100 m des bâtiments d'élevage est un énorme risque sanitaire. Sachant quant élevage porcin les chiffres de pertes montent très vite. Une seule maladie par an peut entrainer des pertes de plusieurs dizaines de milliers d'euros. De plus avec l'interdiction de construire à moins de 75 m de la dite route les perspectives d'agrandissement ou d'évolution de l'exploitation sont donc plus que limité. Dans ce contexte mon installation est remise en cause.

En ce qui concerne la ferme de mon oncle (Michel Chopin ) exploitant également à la colfordière ce projet coupe en 2 ces surfaces agricoles et sans carrefours sur la route communale reliant la selle a beaucé c'est terrain deviennent inexploitable ... Il lui faudra alors faire un détours de près de 10 km en passant par le bourg de beaucé ou par la zone de l'aumailerie pour relier des terres à 100 m à voîs d'oiseaux ... c'est aberrant et au vue du contexte actuel les terres pour mettre en place un aménagement foncier seront très rare celui ci sera donc très dur à envisager.

Pour finir il ne faut pas oublier la dévaluation foncière des maisons d'habitations...

A la suite du choix fait par les services de l'état je serais m'entourer de personnes compétentes pour défendre mes intérêts si il s'avère que c'est le tracé sud long qui est alors envisagé.

Dans l'espoir que mes différentes remarques soit present en considération.

Cordialement

CHOPIN Louis-Etienne

SAS TNC

35133 la Selle en luitré

**Sujet :** Déviation de Fougères

**De :** "> Marc Gillaux (par Internet)" <

**Date :** 06/02/2017 18:33

**Pour :** <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

**Copie à :** "J

<

Bonsoir,

Par ce mail, j'exprime mon rejet d'un contournement de Beucé par le nord et a contrario, mon soutien à tout projet de contournement par le sud qui desservirait de facto les zone d'activité situées au sud.

Avec mes meilleurs sentiments,



**Marc GILLAUX**

**Président**

ZI de l'Aumallerie

9 rue Henri Becquerel

35133 LA SELLE EN LUITRE - FOUGERES

Tel : +33 (0)2 99 94 87 10 / Fax : +33 (0)2 99 94 26 69

Mobile : +33 (0)6 72 87 12 54

Email : [gillaux@otima.fr](mailto:gillaux@otima.fr) / Web : [www.otima.fr](http://www.otima.fr)



**Avant d'imprimer, pensez à l'Environnement**

*Ce message est exclusivement destiné aux personnes dont le nom figure ci-dessus. Il peut contenir des informations confidentielles dont la divulgation est à ce titre rigoureusement interdite en l'absence d'autorisation nominative explicite de l'émetteur. Dans l'hypothèse où vous auriez reçu ce message par erreur, merci de le renvoyer à l'adresse électronique ci-dessous et de détruire toute copie.*

*This message may contain confidential and proprietary material for the sole use of the intended recipient. Any review or distribution by others is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please contact the sender and delete all copies.*

**Sujet :** Déviation

**De :** "> marieange picault (par Internet)"

**Date :** 20/02/2017 19:32

**Pour :** "Rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <Rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Nous sommes propriétaires d'une maison sise au 2, allée du muguet à Beauce.

Nous souhaitons clairement nous positionner contre la déviation par le Nord car cela isolerait complètement le cœur de la commune avec sa partie Nord où l'environnement est encore relativement bien protégé.

Les collines de Niche Coucou et les bocages du Nord de la commune représentent un lieu exceptionnel qu'il faut préserver, pour nous tous, marcheurs, randonneurs, générations futures.

Il nous paraît inconcevable d'enclaver Beauce par une déviation au Nord. La déviation par le Sud, loin du cœur de la commune nous semble définitivement le meilleur compromis.

Bien cordialement.

Mr et Mme Picault Alain

**Sujet :** deviation beauce

**De :** "> mlbeucé (par Internet)" <

**Date :** 01/02/2017 10:57

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr

Ayant assiste à la réunion de Fleurigné hier soir, il me semble indispensable, si les variantes sud long 1 ou 2 sont retenues,

que le projet démarre au lieu dit CIMETTE, carrefour important et accidentogène tout de même depuis de nombreuses années.

Cette demande avait déjà été faite lors de la première étude.

Via la Concertation Publique, vous laissez la possibilité aux habitants de s'exprimer concernant l'aménagement de la RN12 – Déviation de Fougères-Beaucé.

J'habite la commune de Fleurigné et dans le cadre de mes trajets personnels et professionnels, j'emprunte quotidiennement la RN12 entre Fougères et Ernée.

**Un axe très accidentogène lié à différents facteurs :**

- votre étude évoque un passage, par jour, de 10 300 véhicules à Beaucé, et 6 400 à Fleurigné (écart très important ???) : des voitures, des poids-lourds, des engins agricoles.....
- une vingtaine de tourne à gauche et carrefours sur 1,5 km au niveau de Fleurigné,

Conséquences : De nombreux accidents mortels et matériels depuis plusieurs années !

J'attire aussi l'attention sur les scolaires qui traversent la RN12 pour prendre leur transport scolaire sans aucune sécurisation.

**Dans ces conditions, la déviation de Fleurigné en même temps que Beaucé est indispensable afin de sécuriser les usagers.**

A la lecture de vos études et synthèses, j'en conclus que **les variantes sud court et nord ne sont absolument pas adaptées en matière de sécurité pour Fleurigné**, celle-ci n'étant pas déviée.

Les aménagements listés sont insignifiants et insatisfaisants. Ils seront sans effet sur la sécurité. Le trafic augmentera dans les années à venir et le risque sera d'autant plus important.

Je suis très sceptique sur les « Cédez le passage » remplacés par les « Stop » et la mise en place d'ilôts séparateurs.

Actuellement, au niveau du carrefour d'entrée de Fleurigné, il existe une voie de dégagement : très souvent, des automobilistes s'arrêtent pour téléphoner ! Plus loin, au niveau du carrefour du lotissement de la courte aux loups, certains automobilistes doublent sur une ligne continue !

**Concernant le SUD LONG 2** : il est important de préciser que le projet d'aménagement de la RN12 avec priorité de dévier Beaucé s'inscrit à l'échelle de l'itinéraire Alençon Fougères.

- Au regard du point d'accroche à l'est du sud long 2 (entre le plessis et cimette), cette variante n'apparaît pas cohérente avec un aménagement futur en 2x2 voies de la portion Fougères/Ernée (succession de virages depuis l'angevinière jusqu'au départ de la variante sud long 2 : quelle compatibilité par rapport au rayon des courbes/vitesse 110km/h ?).

Dans ces conditions, ce Sud Long 2, à long terme, ne risque-t-il pas de nécessiter des travaux pour aboutir finalement à l'Angevinière ? = dépenses supplémentaires évitables ! Une emprise de terres agricoles encore plus importante que celle du sud long 1 ! = Perte de Temps pour tous !

- Par ailleurs, le Sud Long 2 est moins efficace en terme de captation de trafic. C'est pourtant le 1<sup>er</sup> objectif à atteindre pour répondre aux enjeux du projet sachant que le trafic augmentera inévitablement.
- A l'est du Sud Long 2 (côté plessis/cimette), un carrefour plan est situé sur la variante juste en fin de courbe. Quelle visibilité pour ceux qui traversent la déviation ? Futur carrefour accidentogène ?

Dans cette concertation, il est demandé de choisir la variante la plus adaptée. Par rapport aux enjeux du projet, il apparaît que **c'est la variante Sud Long 1 qui est la plus adaptée** :

- elle **améliore le cadre de vie et la sécurité** au niveau de Beaucé, et en même temps au niveau de Fleurigné,
- elle **fluidifie le trafic**,
- elle est la plus efficace en terme de captation de trafic,
- elle est celle qui procure aux usagers les gains de temps les plus significatifs,
- elle est la plus rentable du point de vue socio-économique,
- la variante **Sud Long 1 est évolutive** : Elle permet, dans le cadre d'un projet futur, la continuité depuis l'Angevinière en direction d'Ernée en 2x2 voies sans obstacles. Ce point d'accroche de l'Angevinière ne constitue pas un point final de la déviation, mais au contraire permet d'évoluer en fonction de l'évolution du trafic à venir.
- en matière de **développement économique** : attractivité renforcée pour la zone de l'Aumaillerie située sur la Selle en Luitré et probablement celle de la Grande Marche en Javené, Potentiel de création d'emplois et d'arrivée de nouveaux habitants sur ces communes et aux alentours.

Concernant le volet agricole : prévoir des aménagements fonciers et compenser les nuisances subies en réalisant des aménagements tels boviducs...en fonction des besoins.

#### Quelques points de vigilance relevés concernant cette variante :

- Nouveaux rond-points sur la déviation : veiller à prévoir des aménagements de rond-points adaptés aux flux (accès Zone Aumaillerie, accès route de Vitré) pour éviter les bouchons,
- Le point d'accroche du sud long 1 au niveau de la petite angevinière ne peut-il être décalé un peu plus au sud pour éviter le bâti situé au niveau de ce lieu-dit ?
- Il n'est pas prévu de faire des réservations foncières pour anticiper la mise en 2x2 voies de la déviation. Que se passera-t-il si un permis de construire est déposé (stabule, hangar...) ? Quelles mesures seront prises pour ne pas se retrouver dans l'impossibilité de réaliser cette mise en 2x2 voies le jour où le trafic l'imposera ? (Révision du PLU ?)

En conclusion :

- la variante Sud Long 1 permet d'atteindre les objectifs attendus pour Beaucé et répond aux problèmes de sécurité routière au niveau de Fleurigné.

- la variante SUD LONG 1 est la PLUS PERENNE au niveau local et à l'échelle de l'itinéraire Fougères-Alençon.

C'est un engagement pour des décennies qui serait un bel atout pour le Pays de Fougères.

La dépense publique nécessaire à la réalisation de cette variante est, me semble-t-il, complètement adaptée car elle permet d'aboutir à un aménagement structurant et cohérent.

Mr BRINDEJONC  
35133 FLEURIGNE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Brindejonc', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

**Sujet :** RN12 Déviation Fougères Beaucé - concertation publique

**De :** "> j.brindejonc@s.

**Date :** 03/03/2017 18:44

**Pour :** rn-12-deviation-fougeres-beauce <rn-12-deviation-fougeres-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint mon avis concernant le projet d'aménagement de la RN 12 dans le cadre de la déviation Fougères Beaucé.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

Mr Brindejonc

— Pièces jointes : —

doléance Mr BRINDEJONC mars 2017.pdf

1,7 Mo

Sujet : Fwd: Re : MOREL Nicolas  
De : "> morel (par Internet)" <g  
Date : 03/03/2017 18:32  
Pour : "rn-12-deviation-fougères-beauce@developpement-durable.gouv.fr" <rn-12-deviation-fougères-beauce@developpement-durable.gouv.fr>

De : EARL Massurie  
Envoyé : vendredi 3 mars 18:00  
Objet : Re : MOREL Nicolas RN12

Après avoir pris connaissance des 4 variantes, je vous fais part de mon indignation, je suis consterné de voir 2 variantes sud long dans vos projets. La longueur de cet ouvrage est disproportionnée par rapport à l'intérêt. L'impact sur l'agriculture est très lourd dans son ensemble, nous sommes dans un secteur agricole dense avec des terres à très bon potentiel, un besoin en plan d'épandage très fort, des parcelles en agriculture biologique, c'est un énorme gaspillage. Pour ma part, je me suis installé en 2009 sur une petite exploitation, je vois mon exploitation divisée, des parcelles isolées sans accès (annexe 1). Ma plus grande parcelle de 8,70 ha se retrouverait coupée avec une diminution de 4 ha... La question du réaménagement foncier peut être une alternative dans bon nombre de cas, mais pour ce cas présent peu de solutions sont envisageable.

Mon site d'exploitation est en lien avec la SCEA LES TOUCHES avec des transports de porcelets très régulier dans un avenir proche, vu le plan, comment y accéder?? Par le bourg de la Selle en luitré?? (annexe 2). De plus, si un traitement d'effluent avait lieu à la Massurie en commun avec la SCEA, les parcelles à épandre se retrouvent beaucoup plus éloignées (annexe 3). Du point de vue global très peu de d'accès pour traverser ces éventuelles variantes.

C'est regrettable qu'un élu d'un village comme Fleurigné souhaite une deuxième déviation. La priorité est d'aménager les carrefours dangereux. Le trajet nord est à approfondir pour permettre une meilleure irrigation des flux routiers et économiques dans le bassin de Fougères. Pour en avoir rencontrés, un grand nombre d'élus aux nord de Fougères attendent une meilleure desserte du territoire.

Où est l'utilité de gagner 2 minutes sur un nouvel axe routier pour en perdre plus en arrivant sur la route Fougères/Vitré??? Le projet ne présente aucunes visions long terme sur cette partie.

Trop de terres agricoles se font absorber par de nombreux réseaux routiers, compte tenu des informations qui nous sont fournies, il serait préférable de repousser le projet routier de quelques années, tout en réaménageant tous les carrefours à risque au plus vite, pour réfléchir à un projet plus cohérent.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

MOREL Nicolas

35133 LA CHAPELLE JANSON

---annexe 2 EARL MASSURIE 001.jpg

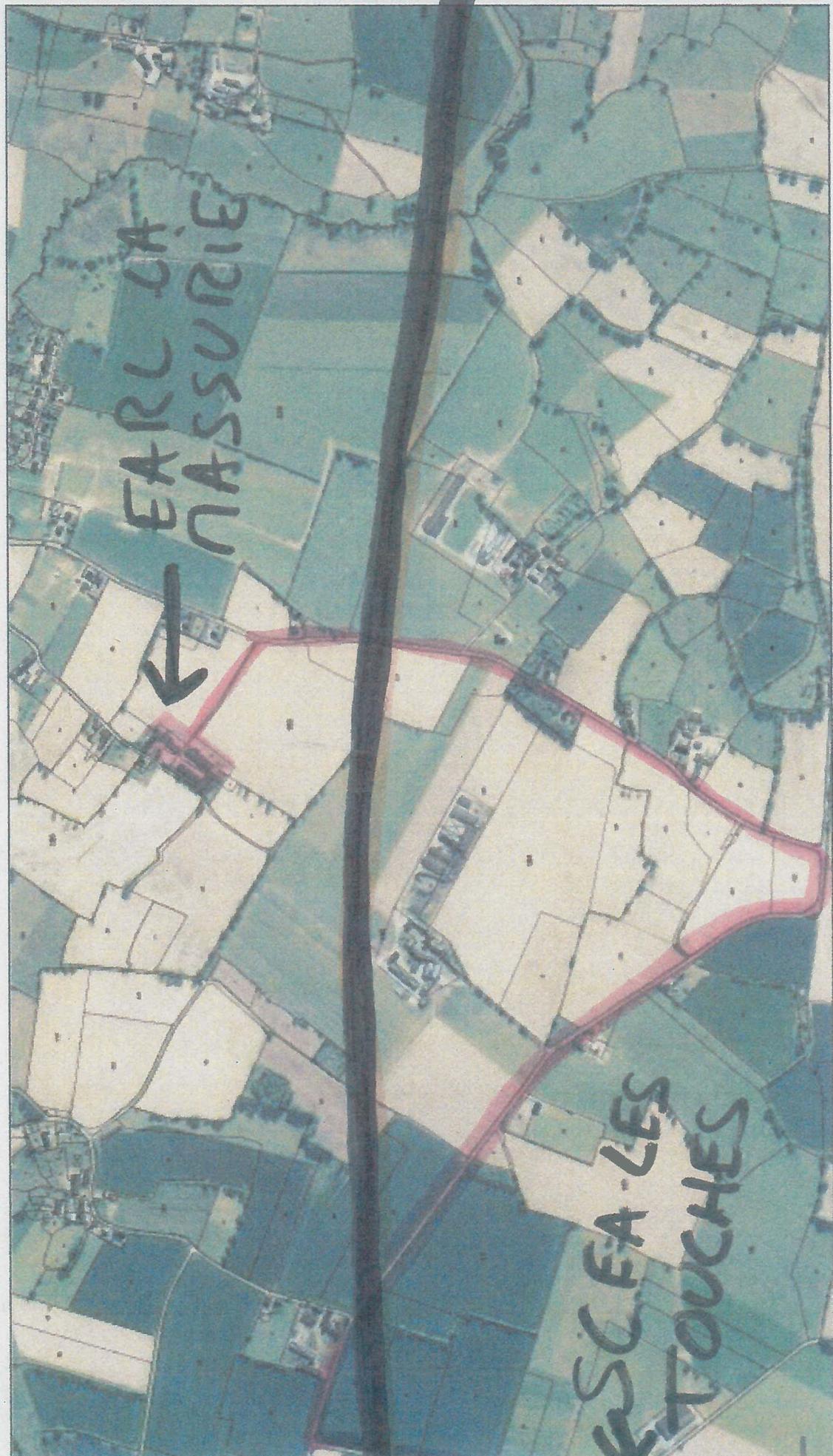


image 1 EARLMASURE 001.jpg









r/mentions-legales

Pieces jointes

annexe 2 EARL MASSURIE 001.jpg

760 Ko

annexe 1 EARL MASSURIE 001.jpg

794 Ko

annexe 3 EARL LA MASSURIE rn12 001.jpg

831 Ko